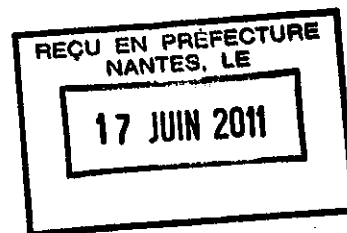


Claude VILLECHEVROLLE 

Commissaire Enquêteur
255, Avenue Francis - Robert
44150 ANCENIS
TEL/FAX : 02 40.83.09.56



**Département de LOIRE-ATLANTIQUE
Commune de CARQUEFOU**

**RAPPORT D'ENQUETE PUBLIQUE
Installation classée pour la protection de l'environnement**

Enquête publique E11000070/44 décision du 22/02/2011 du Tribunal Administratif de Nantes et 2011/ICPE/73 de la Préfecture de Loire Atlantique.

Demande formulée par la S.A. JOHNSON Contrôls Industries, en vue d'obtenir l'autorisation de régulariser la situation administrative de l'usine de fabrication de groupes frigorifiques, située à Carquefou 14 route de Bel Air.

Objet

C'est la demande d'autorisation de régulariser la situation administrative de la Société S.A. JOHNSON Contrôls Industries, usine de Carquefou.

Selon :

- Le code de l'environnement et ses articles L123-1 et suivant
- Le décret 85-453 DU 23/04/85, modifié
- Le décret 77-1133 du 21/09/77 modifié et la loi 79663 du 19/07/76, relative aux ICPE et l'arrêté du 14/03/2011 de Monsieur le Préfet des Pays de Loire, Préfet de Loire Atlantique.

Etablissement rangé sous les N° d'autorisation 1185 1° a – 2921 1° a.

Et sous les numéros de déclaration 1185 2°a - 1432 2°b - 2940 2°b - 2575 - 2564 2° - 1418 3°.

Demande présentée le 14 décembre 2010 par Monsieur J.P. MORILLE, Directeur Général.

▫ La Publicité

Dans les journaux :

- Ouest France et Presse Océan le 31/03/2011.
- Par voie d'affichage sur le site et dans un rayon de 3 km du site, sur les communes de Carquefou, La Chapelle sur Erdre, Nantes, Sainte Luce sur Loire et Thouaré sur Loire.

▫ Les permanences

- A la Mairie de Carquefou :

Lundi 18/04/2011 de 9 H à 12 H
Mercredi 27/04/2011 de 14 H à 17 H
Mardi 03/05/2011 de 14 H à 17H
Jeudi 12/05/2011 de 14 H à 17 H
Mercredi 18/05/2011 de 14 H à 17 H

ETUDE DU DOSSIER

C'est un dossier de 242 pages et 14 annexes :

↳ Ma visite le 03/04/2011 aux Etablissement JOHNSON où Monsieur GOROSTIZA, Adjoint du Directeur Général, m'a fait visiter les divers ateliers de montage.

↳ Ma visite à la Mairie de Carquefou où la salle Erdre m'a été réservée pour les permanences.

ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT – situation actuelle

Elle ressort de ma visite et de l'étude du dossier

↳ Accès du site

A proximité de la D 723 au sein d'une zone industrielle de 185 ha au Nord de Nantes, dans le bassin versant de la Loire.

Parking intérieur à la Société.

Loin des zones Natura 2000 et des ZNIEFF de types 1 et 2 très peu d'habitations et plus de 500 m du lotissement de la Madeleine.

↳ L'eau potable vient de l'usine de la Roche. Les eaux usées sont dirigées vers l'usine de Tougas. Les eaux pluviales, par réseau séparatif vont vers le ruisseau de l'Aubinière.

↳ Concernant le bruit, si la réalisation du projet a lieu, le bruit qui en résultera a été étudié et ne serait pas supérieur aux valeurs limites réglementaires pour les habitations les plus proches.

↳ Les déchets

125 tonnes par an

Les déchets dangereux sont surtout des chiffons et des emballages souillés. Leur élimination est faite avec un bordereau de suivi dans les entreprises spécialisées.

↳ Pas de pollution lumineuse, le site ne fonctionnant que le jour.

LES DANGERS ET LEUR IMPACT

Les risques principaux sont :

↳ La légionellose : Par l'activité des tours aéro-réfrigérantes, à risque important, c'est l'un des objets de la régularisation.

↳ Les COV (composés organiques volatils) sont actuellement l'objet d'un suivi constant, comme la légionellose.

↳ Les incendies par les liquides et les conteneurs de stockage des peintures ont fait l'objet d'études très poussées qui aboutissent à des mesures très strictes.

Il en est de même pour les eaux recueillies après l'extinction d'éventuels incendies.

DEROULEMENT DE L'ENQUETE

Avant l'ouverture de l'enquête, j'ai pu vérifier l'affichage, en particulier, grâce aux plans fournis par la Mairie de Carquefou et Monsieur MORILLON de la Mairie de Nantes.

Les permanences se sont déroulées à la Mairie de Carquefou, salle de l'Erdre.

Au cours de ces 5 permanences, **personne** n'est venu consulter le dossier ou écrire des observations sur le registre d'enquête.

Je n'ai reçu aucun courrier.

Le 23 mai 2011, j'ai rencontré au siège de la SAS JONHSON Contrôls Industries à Carquefou, Monsieur Yves LECHAT, pour lui communiquer le procès verbal de fin d'enquête. Il a pu consulter le registre d'enquête publique vierge de toute observation, lui demandant de bien veiller à la réalisation du descriptif et des précisions sur les tours auto-réfrigérantes, une meilleure maîtrise des risques de légionellose et une surveillance continue des COV.

Je lui ai demandé un mémoire en réponse dans les 12 jours soit pour le 4 juin 2011.

J'ai reçu ce mémoire le 4 juin 2011, signé par Monsieur LECHAT qui expose :

- L'environnement actuel de l'usine ne sera pas modifié et qu'aucun projet conséquent n'est aujourd'hui à l'étude.
- Concernant la légionellose, une mise en place de procédure de traitement et des procédures de contrôles permettent actuellement la maîtrise des risques de légionellose.
- Concernant les COV, une étude est en cours pour en limiter l'impact, en remplaçant certains COV utilisés actuellement par un produit nouveau sans COV (base aqueuse à l'extrait de pin).
- Enfin la SAS JOHNSON Contrôls Industries a un projet d'engagement vers une certification ISO 14001.

La Préfecture de Loire Atlantique m'a fait parvenir le 14 avril 2011, l'avis tacite de l'autorité environnementale.

Le Conseil Municipal de Carquefou lors de sa séance du 13 mai 2011 a émis **un avis favorable** à la demande de la SAS JOHNSON Contrôls Industries, avec une réserve lui demandant de réaliser une campagne de mesures des COV et le cas échéant, dans un délai de 3 mois, un plan d'action pour en réduire les quantités rejetées.

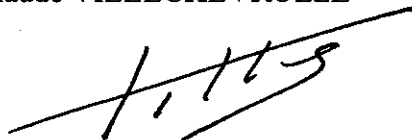
Le Conseil Municipal de Thouaré sur Loire, dans sa séance du 18 avril 2011, a émis un **AVIS FAVORABLE** sans réserve, à cette demande.

L'étude du dossier, l'absence d'observations écrites et orales, le mémoire en réponse, les avis des Conseils Municipaux de Carquefou et Thouaré sur Loire, me permettent d'établir la conclusion motivée, objet d'un document séparé.

Ancenis, le 14 juin 2011

Le Commissaire Enquêteur

Claude VILLECHEVROLLE



Claude VILLECHEVROLLE 

Commissaire Enquêteur
255, Avenue Francis - Robert
44150 ANCENIS
TEL/FAX : 02 40.83.09.56

Département de LOIRE-ATLANTIQUE
Commune de CARQUEFOU

Enquête publique sur la demande formulée par la SAS JOHNSON Contrôls Industries dont le siège est à Carquefou - 17 rue de Bel Air, en vue d'obtenir l'autorisation de régulariser la situation administrative de l'usine de fabrication de groupes frigorifiques.

**Enquête publique E11000070/44 du Tribunal Administratif de Nantes et 2011/ICPE/73
de la Préfecture de Loire Atlantique.**

CONCLUSION

LE DEROULEMENT DE L'ENQUETE

- Publicité conforme dans les journaux Ouest France et Presse Océan.
- Affichage effectuée sur le site à la Mairie de Carquefou, La Chapelle sur Erdre, Nantes, Sainte Luce sur Loire et Thouaré sur Loire.
- Photographie des lieux d'affichage dans un rayon de 2 km.
- Avis favorable du Conseil Municipal de Carquefou et Thouaré sur Loire.
- Avis tacite de l'autorité gouvernementale.
- Ma visite initiale le 3 avril à l'usine Johnson à Carquefou où j'ai pu visiter les différents halls de montage.
- Mes 5 permanences les 18 et 27 avril 2011, les 3 – 12 et 18 mai 2011. Absence totale d'observation et de courrier.
- Mes contrôles des différents points d'affiche.
- Mon procès verbal de fin d'enquête et le mémoire en réponse du Directeur de la SAS JOHNSON Contrôls Industries, indiquent que l'enquête s'est déroulée conformément à l'arrêté préfectoral du 14 mars 2011.

MON ETUDE DU DOSSIER

- Ma visite de l'usine dont j'ai pu apprécier la propreté et l'hygiène générale.

- L'étude d'impact sur l'environnement :
 - Site dans une zone industrielle assez loin des habitations.
- Bon aménagement des eaux :
 - Potables de l'usine de la Roche
 - Usées vers l'usine de Tougas
 - Pluviales vers la Loire
- Pas de bruit.
- Déchets évacués par des sociétés spéciales.
- Pas de pollution lumineuse.
- Dangers sanitaires :
 - Légionellose, bien étudiée et innovations constantes ainsi que nombreux contrôles
 - Les COV sous surveillance constante.

Le projet initial prévoyait l'ajout de 2 groupes frigorifiques pour diminuer les temps d'utilisation de ces tours. Les nouvelles dispositions prises et les contrôles continus (documents qui accompagnent le mémoire en réponse) montrent que la légionellose est le souci constant de la Société qui agit pour en diminuer le risque.

Il apparaît donc que les différentes nuisances et dangers mis en exergues sont bien cernés et sous un contrôle constant favorable ainsi que l'expriment les réserves du Conseil Municipal de Carquefou, **réserves auxquelles je souscris entièrement.**

C'est pourquoi, **je donne un AVIS FAVORABLE** à ce projet de régularisation administrative classée sous les rubriques :

- L 123 - 1 et suivant du code de l'environnement
- Le décret 85-453 du 23/04/85 modifié
- Le décret 771133 du 21/09/77 modifié
- La loi 79663 du 19/07/76 relative aux ICPE
- 1185 1° a et 2921 1° d'autorisation
- 1185 2° a – 1432 2°b – 2440 2°b – 5577 – 2564 2° - 14153 °

Ancenis, le 14 juin 2011

Le Commissaire Enquêteur

Claude VILLECHEVROLLE

